

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	19 (1980)
Artikel:	Un quartier de Lousonna : la fouille de "Chavannes 7", 1974-75 et 1977
Autor:	Kaenel, Gilbert / Fehlmann, Sylvain
Kapitel:	VII: Conclusions
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835603

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII. Conclusions

La fouille de sauvetage de «Chavannes 7» nous a, malgré des conditions peu favorables, apporté bon nombre de renseignements sur l'histoire de Lousonna, renseignements fragmentaires, il est vrai, mais qu'il conviendra d'inscrire dans un cadre plus général à l'occasion de recherches futures et surtout de l'élaboration des fouilles anciennes.

Plan du quartier et urbanisme

Une portion du vicus de Lousonna a pu être reportée sur le plan général (fig. 1) dans le prolongement de ce qui a été fouillé en 1960/61³⁹. Le quartier est ainsi limité au N par un decumanus, à l'E et à l'O par 2 cardines et au S vraisemblablement par le decumanus maximus, mais ce secteur n'a pas été exploré; le centre du quartier a d'ailleurs été bouleversé par le passage d'une canalisation, ce qui rend la jonction entre les 2 parties (1960/61 et «CH 7») difficile à effectuer.

On obtient une largeur de 25 m et une longueur (restituée au S) de 60 m pour cette unité d'habitation (fig. 61).

Une remarque a pu être formulée à plusieurs reprises (pp. 45, 72, 73): c'est l'adoption dès les premières constructions de bois d'un plan cohérent d'ensemble du secteur; les axes routiers ont été tracés et ne changeront pas jusqu'à la destruction finale; de même l'alignement des façades reste identique (à l'exception du mur O) sur les fondations des murs antérieurs (même observation à Avenches, voir BÖGLI 1972, p. 180).

On a relevé l'implantation d'un portique, sa réfection et sa désaffection. Il est intéressant de souligner qu'on a, au cours des modifications, agrandi l'espace intérieur du Bâtiment en construisant le mur de façade O sur ce portique; son édification est-elle publique, l'espace qu'il mobilise ressort-il également du domaine privé? Les évidences archéologiques permettent d'envisager cette solution à Lousonna.

Extension de Lousonna

On a remarqué la discontinuité entre le S et le N du decumanus mis en évidence: le cardo est d'ailleurs partiellement bouché au N (à moins qu'il ne soit dérivé vers l'O?); c'est un phénomène surprenant car il s'agit de

l'accès à la partie O du forum de Lousonna par le N; il ne semble donc pas que cette voie conduisant directement au centre de Lousonna ait été d'une grande importance.

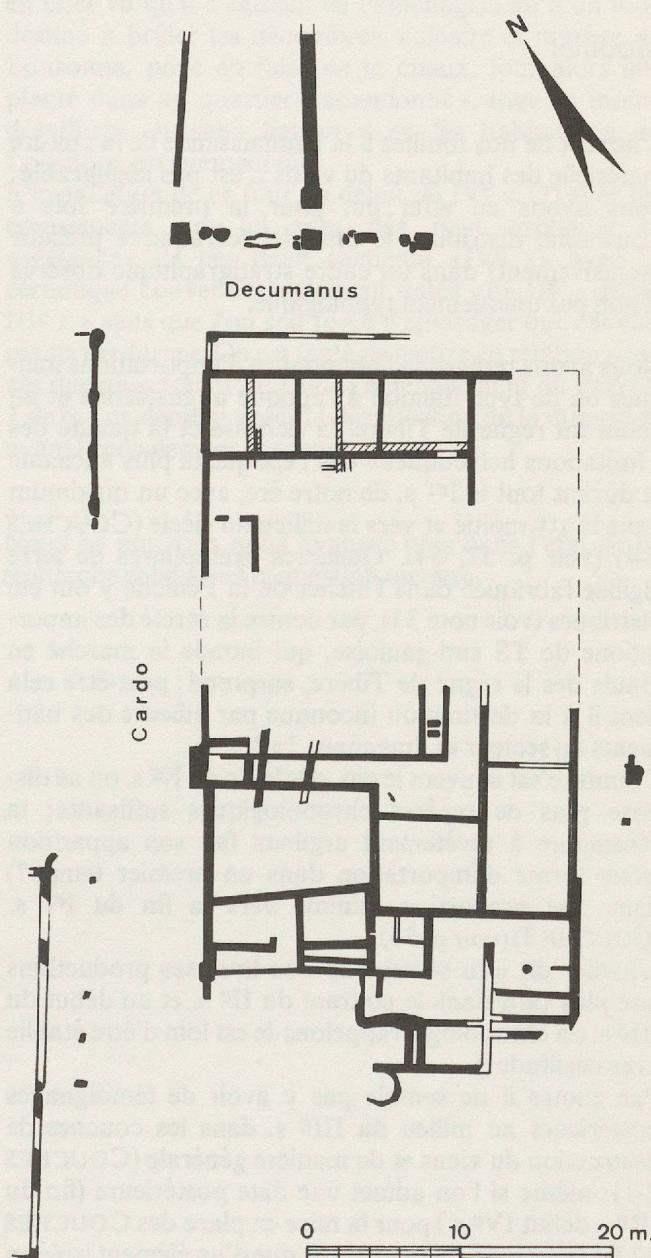


Fig. 61. Plan archéologique de l'ensemble du quartier Secteur 12 (LOUSONNA, p. 57) et «Chavannes 7»; voir fig. 4.

Le secteur NORD est-il à la limite N de cette partie des habitations de Lousonna ? Les éléments archéologiques mis en valeur tendent à le démontrer. Ce secteur serait donc réservé à une activité artisanale; l'existence de fours de potiers détruits sur la parcelle voisine du Garage Berna (atelier de potier du secteur 14, voir note 3) est un indice supplémentaire.

Au N du secteur CITERNE 77, plus aucune trace de construction n'a été reconnue (cour, jardins...); est-ce la limite avec la campagne avoisinante (p. 66) ?

Mobilier

L'apport de nos fouilles à la connaissance de la culture matérielle des habitants du vicus n'est pas négligeable; nous avons en effet pu, pour la première fois à Lousonna, distribuer le matériel (céramique presque exclusivement) dans un cadre stratigraphique observé et non pas uniquement typologique.

Nous avons remarqué l'abondance d'importations italiennes ou de type italique à l'époque augustéenne et au début du règne de Tibère, la richesse et la qualité des « Imitations helvétiques » dès l'époque la plus ancienne et durant tout le Ier s. de notre ère, avec un maximum dans la 1^{re} moitié et vers le milieu du siècle (COUCHES 5-4) (voir p. 52, 54). Quelques exemplaires de terre sigillée fabriquée dans l'atelier de la Péniche y ont été distribués (voir note 31), par contre la rareté des importations de TS sud-gauloise, qui inonde le marché en Gaule dès le règne de Tibère, surprend; peut-être cela tient-il à la destination inconnue par ailleurs des bâtiments du secteur « Chavannes 7 » ?

Comme c'est souvent le cas, dès la fin du Ier s. on ne dispose plus de repères chronologiques suffisants; la céramique à revêtement argileux fait son apparition (sous forme d'importation dans un premier temps?) dans une proportion minime vers la fin du Ier s. (COUCHE 3) (voir p. 55).

L'atelier dit «du secteur 23» ne livra ses productions que plus tard dans le courant du II^e s. et au début du III^e s. (la chronologie rappelons-le est loin d'être établie avec certitude!).

Par contre il ne semble pas y avoir de témoignages postérieurs au milieu du III^e s. dans les couches de destruction du vicus et de manière générale (COUCHES 2-1); même si l'on admet une date postérieure (fin du III^e – début IV^e s.) pour la mise en place des COUCHES 02-01 (voir p. 56, 74) il ne s'agit que d'un élément isolé en relation avec l'aménagement d'un four à chaux bien localisé dans l'espace et sans relation directe avec une continuité de l'occupation.

Origines: nous avons à « Chavannes 7 » un argument supplémentaire en faveur d'une date « basse » des premières constructions de Lousonna, conventionnellement situées vers 15-10... av. J.-C., sur la base du matériel recueilli dans les camps du Limes et la datation qui en découle, suite à la conquête des Alpes et de la Rhétie (voir note 37).

Succession des constructions: dès la fin du Ier s. av. J.-C. et jusqu'au milieu du III^e s. le secteur « Chavannes 7 » est continuellement occupé; on a pu suivre le développement des constructions depuis les structures en bois suivant un plan d'urbanisme cohérent et qui restera inchangé.

Abandon: aucune trace de catastrophe (incendie...) ne marque un abandon brutal du secteur. Par extension, on attribue aux invasions barbares des Alamans (dès 259 / 260) la désertion définitive, puis la lente destruction de Lousonna simultanément à l'occupation des collines voisines (avant tout celle de la Cité à Lausanne).

Il n'y a pas lieu ici d'entrer dans le détail (voir plus bas).

Avant Lousonna

Un autre intérêt de la fouille de « Chavannes 7 » fut, d'une part la reconnaissance d'une couche d'« occupation » protohistorique, malheureusement sans mobilier (âge du Bronze moyen et époque de Hallstatt dans les sondages Ouest Basilique 1976, dans la même position stratigraphique, voir p. 70); d'autre part une tombe de la fin de l'époque de La Tène (milieu du Ier s. av. J.-C.) a été fouillée; est-ce un témoin isolé ? Quoi qu'il en soit, aucune trace d'habitat correspondant à Vidy n'a été à ce jour reconnue avant la mise en place d'une administration romaine dans notre territoire; on admet généralement que les Helvètes, au retour de leur tentative d'émigration ratée, se seraient établis en des lieux plus aisés à défendre (colline de la Cité à Lausanne par exemple, mais la question est loin d'être résolue).

Après Lousonna

Après la date conventionnelle de 259 / 260, invasion des Alamans détruisant « tout » sur leur passage, Lousonna aurait été abandonnée par ses habitants. L. Berger a montré récemment à quel point nos connaissances archéologiques restaient vagues à ce propos et qu'il fallait se méfier d'être dogmatique en utilisant un événement historique ponctuel appliqué à l'archéologie (BERGER 1976).

Quelles sont les évidences dans le cadre de « Chavannes 7 » et de Lousonna en général ?⁴⁰

- Aucune couche de destruction subite (catastrophe, incendie...) n'a été relevée à « Chavannes 7 », ni d'ailleurs dans aucun autre secteur de Lousonna observé dernièrement (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980);
- le mobilier archéologique (céramique) de la couche

de destruction (= abandon de Lousonna) est homogène, mais sans grande valeur chronologique dans l'état de nos connaissances. L'appauvrissement et la stagnation des formes en sont la cause; une durée de vie «longue» et par conséquent de fabrication de types de céramique locale n'est pas à exclure (voir BERGER 1976, pp. 203-205). Font exception les 3 fragments des COUCHES 02-01 (pl. 16/183-185); sur la base des datations proposées pour Bâle et la villa du Görbelhof (voir note 33) on peut admettre une date postérieure à 259/60, soit de la fin du III^e – début du IV^e s. pour ces éléments; la céramique commune n'est, comme nous l'avons souligné, pas significative, mais on pourrait aussi admettre que la céramique à revêtement argileux ait une durée de vie qui se prolonge au-delà du milieu de ce III^e s. (ce qui toutefois n'est pas démontrable dans l'état de la recherche); les fragments associés dans le contexte du four à chaux de S.EST peuvent tout aussi bien, ce qui est plus vraisemblable, provenir des creusements effectués lors de sa construction!

A notre connaissance d'autres témoins tardifs font totalement défaut dans les réserves du Musée romain de Vidy. Un *terminus ante quem*, mais qui reste imprécis, nous est fourni par l'absence de sigillée d'Argonne surtout ou de sigillée «Claire B», ou «Lucente», particulièrement de la forme 1/3 (d'après LAMBOGLIA 1963), cette dernière importée sans doute de la moyenne vallée du Rhône; on la rencontre dans différents sites de Suisse occidentale au IV^e s., à Genève et Yverdon/VD avant tout, mais aussi dans les villas comme Pully/VD (qui ont continué à être occupées!) et également dans des camps retranchés ou des refuges comme Châtel-Arrufens/VD ou le Vallon des Vaux/

VD. Dans le cas de Lousonna, l'apparition sur la colline de la Cité à Lausanne, où la céramique à revêtement argileux de type Vidy n'est plus représentée, nous fournit un bon indice de décalage chronologique⁴¹.

En ce qui concerne les monnaies de la fin du III^e s. et du IV^e s., leur présence à près de 90% dans le contexte du temple gallo-romain de Vidy n'est pas à notre avis dans ce cas un argument en faveur d'une continuation de l'habitat à Lousonna (voir note 40).

Nous admettons la possibilité de dater la mise en place des COUCHES 02-01 de la fin du III^e – début du IV^e s., mais ne pouvons non plus en tirer une indication à valeur générale du fait de l'aspect ponctuel de ces trouvailles et de la fonction attribuée à cet espace: on a en effet vu qu'il s'agissait de l'aménagement d'un four destiné à brûler les décombres, calcaire et marbre de Lousonna, pour en faire de la chaux, four alors implanté dans un quartier «abandonné», tout au moins désaffecté, et sans liaison avec les habitations de Lousonna proprement dit.

L'installation de ce four au début du IV^e s. (?) avec les creusements qui lui sont liés peut expliquer le «mélange» de ces deux éléments «IV^e s.» avec la céramique conventionnellement datée «fin II^e – début III^e s.» sans que l'on soit forcé d'envisager que ces éléments perdurent. On est tenté de mettre en relation avec ces quelques traces du IV^e s. l'aménagement du FOYER 1 de S.2 également après la désaffection de la maison et avant l'écroulement des murs.

Nous ne pouvons nous avancer plus dans l'état de la recherche et laissons la question ouverte.

NOTES

- ¹ Les documents originaux ainsi que tous ceux qui ne sont pas publiés ici (descriptions non simplifiées, fichiers, catalogues et inventaires en tous genres) sont déposés aux Archives des Monuments Historiques et Archéologie — place de la Riponne 10, 1000 Lausanne 17 — et sont accessibles aux chercheurs. L'ensemble du mobilier archéologique mis au jour est conservé au Musée romain de Vidy.
- ² C'est en fait M. P. Margot, architecte, qui signala à M. D. Weidmann l'installation du chantier.
- ³ La zone archéologique n'était pas clairement définie (situation semblable à celle de «Chavannes 7»). Malgré tout, DT avait averti l'archéologue cantonal du projet de construction, 18 mois il est vrai avant le début des travaux (situation différente et plus favorable qu'à «Chavannes 7»). Aucune mesure archéologique, même sommaire, n'a été prise à l'époque, si bien qu'un secteur du vicus de Lousonna a été intégralement détruit, sans intervention archéologique préalable (une amende dérisoire a été infligée après coup à l'entrepreneur).
- L'atelier de potiers en question appelé «Berna» (nord du Secteur 14, route de Chavannes 9) a livré des témoins, déchets de cuisson avant tout, de sa production: céramique commune à pâte claire surtout et grise (pots à cuire à rebord déversé, épaulement marqué, fond plat; les exemplaires sont en général de petit format, aux parois minces; le même atelier a toutefois livré des ratés de cuisson de pots plus grossiers, en pâte grise). Des éléments de datation, pauvres il est vrai, autres que les comparaisons typologiques, nous sont fournis par la découverte de 2 fragments de TS italique, un bord de coupe du service Ia/b et un fond estampillé du potier L. TITIUS (LOUSONNA, Pl. 19/8 + Pl. 28/121).
- ⁴ Rapport intitulé: «Sondages effectués au 7 de la route de Chavannes; Vidy, le 8 octobre 1974».
- ⁵ Par commodité nous appellerons par la suite «decumanus maximus» la grande voie de circulation parallèle au lac traversant le vicus d'E en O et menant au forum (LOUSONNA; KAENEL 1977, p. 37).
- De même, les références aux points cardinaux seront simplifiées, le N étant la «route de Chavannes» et le S «l'autoroute Genève-Lausanne» et «le Léman» (en fait NE et SO).
- ⁶ La fouille «Chavannes 7/1974-75» s'est déroulée parallèlement aux travaux d'aménagements de la «Promenade archéologique de Vidy» et aux sondages effectués à cette occasion (KAENEL 1976; 1977; 1978 (a); KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980); les collaborateurs furent les mêmes ainsi que l'infrastructure (baraques, équipement, etc., voir p. 7 ss).
- ⁷ Rapport intitulé: «Fouille archéologique. Route de Chavannes 7».
- ⁸ Les propriétaires et exécutants des travaux avaient entre-temps changé (voir p. 5); le mandat de fouilles fut à nouveau délivré par M. J.-P. Dresco, chef du service des Bâtiments de l'Etat, à G. Kaenel le 3.8.1977, sur la base d'un devis proposé le 24.7.1977 dans un rapport intitulé: «Immeuble rte de Chavannes 7 - Lausanne. Propriétés d'Edilfinances S.A. Lausanne. Aménagements extérieurs - Fouilles (selon plan 6.7.77)».
- ⁹ Il s'agit du projet n° 1.590-0.77 intitulé: «Le vicus gallo-romain de Lousonna: élaboration des résultats des recherches archéologiques récentes».
- Le requérant principal était l'Association Pro Lousonna (président: R. Wiesendanger); ce projet permit aux soussignés avant tout d'achever les rapports de fouilles et sondages effectués dans le cadre de la Promenade archéologique de Vidy (voir note 6) et d'une partie de ce rapport.
- ¹⁰ La publication de ces fouilles, sondages et observations diverses est parue en même temps que ce cahier (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980).
- ¹¹ Outre INT et EXT (intérieur et extérieur du Bâtiment «romain»), nous utiliserons dans ce chapitre les dénominations simplifiées des secteurs et différentes abréviations (voir note 15) (voir tabelle p. 14).
- ¹² Voir dans KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980; les COUCHES 8 et 7 de «Chavannes 7» ont été réunies sous la simple appellation COMPLEXE 6 dans les sondages OB 75-76; ces COUCHES 8 et 7 correspondent respectivement aux COUCHES 14 et 15 des sondages OF 75; elles portent également dans le volume en question la simple appellation SGG (sable et gravier gris = COUCHE 8) et SJ (sable jaune = COUCHE 7).
- ¹³ Cette petite fouille a été conduite par J.-P. Gadina, après le démontage par panneaux de la mosaïque en vue de sa restauration au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (E. Hennard et L. Roth). Les couches antérieures à la pose de la mosaïque ont été fouillées jusqu'au terrain naturel (sables jaunes brunâtres [= COUCHE 7], reposant comme à «Chavannes 7» sur un sable et gravier gris, d'origine lacustre [= COUCHE 8]) et ont livré un abondant mobilier du Ier s. (documents non exploités, Musée romain de Vidy). Un *prélèvement du profil* fut effectué à l'aide d'une résine synthétique («Lackprofil»), qui est actuellement exposé de manière didactique dans le pavillon de la mosaïque; cette dernière a été remise en place par M. Klausener en 1974, KAENEL 1977, pp. 20-23, fig. 31-34.
- ¹⁴ Voir note 6; KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980. L'ensemble des données pré- et protohistoriques de Vidy sera publié séparément.
- ¹⁵ Voir p. 14
- Nous utiliserons en plus fréquemment les abréviations suivantes:
- | | | | |
|-------|------------|-------|------------------|
| Sa. | sable | SaGr. | sable et gravier |
| Gr. | gravier | | |
| prof. | profondeur | | |
| larg. | largeur | | |
| long. | longueur | | |
| ép. | épaisseur | | |
| h. | hauteur | | |
- ¹⁶ Nous remercions Ph. Bridel pour l'examen de ces fragments.
- ¹⁷ La numérotation des couches est totalement indépendante de celle de la fouille 1974-75, à l'exception de la COUCHE 7, stérile, qui conserve son appellation; la relation avec le sud (NORD 1974-75) n'étant pas évidente. Les fosses et fossés par contre sont numérotés à la suite (F17-23 et f12-17).
- ¹⁸ Nous profitons de remercier D. Paunier pour son aide amicale et la mise à disposition du manuscrit de sa thèse (GENÈVE) encore inédite; les n°s de planches et de son catalogue, que nous mentionnons en référence, seront ceux qui figureront dans la publication de son ouvrage.
- ¹⁹ Nous nous sommes directement inspirés de l'ouvrage de D. Paunier (voir note 18) pour la constitution de notre catalogue.
- ²⁰ Par «terre sigillée italique», terme plus large que «arétine», il faut en outre comprendre «ou de type italique»; la présence de matériel provenant de succursales gauloises n'a pas pour l'instant, selon nos critères subjectifs, été reconnue à «Chavannes 7».
- Pour l'atelier de la «La Muette» à Lyon, voir LASFARGUES et VERTET 1976 (avec bibliographie).
- Nous ne relèverons pas en détail les variantes au sein de chaque type; nous avons également renoncé à mentionner chaque fois le terme latin correspondant à telle coupe ou tel plat (catini,

- paropsisides, etc.), voir à ce sujet, par exemple, GOUDINEAU 1968, pp. 27-28.
- ²¹ Nous n'avons pas fait en détail l'analyse des quelques fragments de céramique ornée au moule de «Chavannes 7»; nous utiliserons simplement le critère chronologique qu'ils peuvent nous fournir (nous en sommes également redéposables à Mme E. Ettlinger et M. D. Paunier.)
- ²² Dans cette catégorie nous avons regroupé les récipients qui imitent les formes italiques ou gauloises et en plus les récipients fabriqués selon les mêmes critères techniques, appartenant donc à une même «famille». Nous traitons tout d'abord des «Imitations TS – terra nigra» à pâte en général grise fine, engobe noir brillant, et ensuite des «Imitations TS» c'est-à-dire la variété la plus courante, à pâte claire, ocre orange, engobe variant du rouge au brun (variété appelée parfois «terra rubra»). Nous suivons la classification établie en 1941 par W. Drack (DRACK) et décrirons sommairement les formes qui sont difficilement assimilables à un de ses «types» ou qui n'y figurent pas. De même nous ne mentionnerons pas, au sein de chaque type, les variantes en détail, comme l'a fait W. Drack.
- ²³ Nous adoptons ici le terme: «revêtement argileux», large à souhait, applicable pour une partie de son acceptation à un type de céramique particulier à la Suisse occidentale; nous avions utilisé le terme «enduit brillant» pour la céramique d'Avenches, terme d'attente et peut-être trop restrictif (AVENTICUM I).
- ²⁴ Pour ce chapitre on se référera au mémoire de licence, encore inédit, de S. Schupbach, *Les amphores romaines de Vidy*. Lausanne 1978. Nous la remercions de ses renseignements concernant cette catégorie céramique. Nous n'utilisons pas systématiquement les données des amphores provenant de nos fouilles, cette étude étant intégrée à la recherche mentionnée plus haut (à paraître).
- ²⁵ K. Roth-Rubi mit à notre disposition le manuscrit alors encore inédit de son étude publiée depuis lors (AVENCHES-KRÜGE). Ainsi avons nous pu donner les références à son catalogue, ce dont nous la remercions.
- ²⁶ Nous avons séparé le reste de la céramique d'usage courant (après en avoir extrait les amphores et mortiers, les cruches, les plats à engobe interne rouge et la céramique peinte) en «céramique commune à pâte grise ou noire» et «céramique commune à pâte claire», d'après le mode de cuisson (mode de type B pour la première, de type A pour la seconde — voir PICON 1973). En général la pâte de la seconde catégorie est ocre orange, comportant des paillettes de mica doré, fine, plus ou moins dure et plus ou moins bien cuite; plats à engobe interne rouge, céramique peinte et une grande partie des pots d'usage courant ont le même aspect du point de vue de la pâte et sont sans doute issus d'officines locales ou tout au plus régionales, comme d'ailleurs les productions d'«Imitations TS», dont ils ne sont techniquement pas très éloignés. Au sein des pâtes grises, nous n'avons pas, faute d'ensembles suffisants, distingué systématiquement des «gallo-belges», «grises fines» ou «plus ou moins grossières» ou encore «noires»; nous mentionnons sommairement dans la description de l'objet les caractéristiques particulières d'engobage ou de lissage partiel ou total (voir en outre p. 50, note 22).
- ²⁷ Le regroupement du mobilier de l'ensemble des subdivisions des COUCHES 5 est sans aucun doute une erreur qui nous empêche de cerner une évolution chronologique détaillée; mais, comme nous l'avons relevé (pp. 11 et 47), les surfaces explorées étaient particulièrement restreintes et le mobilier insuffisant pour étayer une proposition de datation de chaque subdivision; de plus l'attribution à chacune d'elles n'était pas toujours assurée et de manière comparable d'un secteur fouillé à l'autre. Une séquence parallèle à celle des COUCHES 5 de «Chavannes 7» a été analysée dans les sondages Ouest Basiliques 1975-76 (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, p. 12 ss).
- ²⁸ Mentionnons quelques jalons fondamentaux: O. Tischler, dans A. B. Meyer, Gurina 1855: première esquisse de répartition; O. Vauvillé, Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne). Mém. Soc. Nat. Antiqu. France, 7^e sér. tome 7, 1907; O. Almgren, Fibules d'Alésia et de Bibracte. Deux dates fixes dans l'histoire de la fibule en Gaule. Opuscula Archaeologica (Mélanges O. Montelius) 1913, pp. 241-248. O. Almgren, Studien über Nordeuropäische Fibelformen. Mannus-Bibliothek 32, 1923; R. Christlein, Datierungsfragen der spätestlatènezeitlichen Brandgräber Südbayerns. Bayer. Vorgeschbl. 29, 1964, pp. 241-249; J. Werner, Die Nauheimer Fibel. Jahrb. RGZM 2, 1955, pp. 170-195 (p. 180, il définit ce type de fibule comme provenant d'Italie à la suite de Tischler et Montelius et n'exclut pas la possibilité qu'elles aient été amenées en Gaule sous César, voir RIECKHOFF 1975, p. 20, note 85).
- ²⁹ Voir en outre quelques publications récentes: R. Albert et I. Fauduet, Les fibules d'Argentomagus. Revue Arch. Centre 15, 1976, pp. 199-240; N. Venclová, Eine Siedlung des Plaňaner Horizont in Běchovice, Prag-Ost. Arch. Rozhledy 27, 1975, pp. 400-428. C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nîmoise. Documents d'arch. méridionale 1, 1978, pp. 77-112; M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (Fouilles 1958-1974). XXXV^e supplément à «Gallia», Paris 1978. L. Lerat, Les fibules d'Alésia. Bibl. Pro Alesia VII, 1979: même position que Duval, «fibules de légionnaires perdues lors du siège de 52» (p. 42), modèle antérieur au type d'Aucissa (mais non pas «contrairement» à l'opinion d'E. Ettlinger! dû sans doute à une mauvaise compréhension du texte allemand).
- ³⁰ S'agit-il d'une fabrication locale? On connaît en effet à Lousonna une faible partie des formes d'un atelier (ratés de cuisson en abondance) qui a produit de la céramique commune et de petits gobelets cylindriques à décor exclusivement guilloché, en pâte rose, ocre ou grise, selon le modèle italien (gobelets «d'ACO» etc...). L'étude de cet atelier n'a pas encore été entreprise (pour la localisation; voir KAENEL 1977, fig. 57, n° 12; il porte l'appellation «Atelier du Secteur 25» et a été découvert dans la case R).
- ³¹ L'atelier de «la Péniche» (Secteur 27) à Vidy nous est connu par une partie du dépotoir fouillé en 1965-66 par A. Laufer (LAUFER 1967, p. 19-21; ETTLINGER 1975, p. 94; KAENEL 1977, p. 20; LAUFER-LA PÉNICHE): la publication de cet ensemble céramique est parue dans cette même série). Remarquons que l'assiette, forme Drag. 22 de la TS gauloise, n'a pas été adoptée par les autres ateliers helvètes, seul l'atelier de la Péniche l'a produite. Il est en outre intéressant de constater qu'un exemplaire distribué sur le marché, comme l'assiette de «Chavannes 7», a les mêmes caractéristiques techniques que les pièces du dépotoir, ce qui la fait reconnaître à coup sûr; l'engobe orange, fin, écaillé par endroits, est proche de la qualité des «Imitations»; mais nous savons que les potiers de la Péniche étaient également capables de fabriquer de la «sigillée» d'une qualité proche des productions italiennes ou gauloises! L'analyse chimique de cet ensemble par M. Maggetti (KÜPFER et MAGGETTI 1978) est reprise en complément de la monographie (LAUFER-LA PÉNICHE).
- ³² Les parallèles les plus proches, du point de vue de la forme du moins sinon de la pâte, sont les «Gurtbecher» de provenance rhénane ou belge. A Augst quelques rares exemplaires sont considérés comme importés de ces régions (AUGST, Taf. 11/12, 13; p. 39); s'agit-il également à Vidy d'une importation ou alors d'une «adaptation» locale?
- ³³ Un atelier de potiers de Lousonna appelé «Atelier du Secteur 23» (case 9) a fourni une grande quantité d'exemplaires, ratés de

cuisson y compris, de gobelets guillochés, en tous points semblables à notre gobelet. Deux fours ont été fouillés en 1961 sur le tracé des fouilles «Autoroute» (LOUSONNA, pp. 82-85; KAENEL 1977, p. 20). Cette production est très approximativement datée de la fin du II^e s. – début du III^e s. ap. J.-C. (AVENTICUM I, p. 31).

³⁴ L'exemplaire très proche que nous trouvons à Bâle (BASEL, Taf. 21/4) est daté de la seconde moitié du IV^e siècle. D'autres coupes en terre sigillée, forme Drag. 44, ont été mises au jour dans la villa du Görbelhof près de Rheinfelden/AG (ETTLINGER 1963, Taf. 3/9, 10) dans un complexe datant de la seconde moitié du IV^e siècle également!

³⁵ La provenance de cette pièce, découverte à l'occasion du creusement des fondations de l'immeuble, est à coup sûr le COMPLEXE 6-5 (KAENEL 1978 (b), p. 110, fig. 9/7).

³⁶ On se reportera aux rapports dactylographiés des fouilles de la rue des Farges à Lyon: 1975, 1976, 1977, 1977/78, 1978-79 (A. Desbat responsable); dans le «rapport préliminaire 1977/78» se trouve un chapitre innovateur «l'emploi de la terre dans la construction»; voir en outre COLLECTIF 1977, Les constructions en terre dans l'habitat gallo-romain.

³⁷ Nous présentons dans un autre fascicule (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, en particulier p. 150 ss) une brève discussion de cette question et notre position basée sur nos découvertes archéologiques.

³⁸ La période au cours de laquelle interviennent les premières constructions de maçonnerie, murs de boulets appareillés à l'aide d'un mortier de chaux, peut être placée dans le second quart du I^e s. de notre ère (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980).

³⁹ Voir pp. 7, 12; la documentation de la partie du Secteur 12 fouillée par H. Bögli en 1960 dans le cadre des fouilles «Autoroute» (voir p. 12) n'a pas été élaborée (à part le plan archéologique d'ensemble), ni le mobilier recueilli étudié. Il est donc difficile d'établir la jonction entre ces 2 fouilles et de comparer les résultats pour aboutir à une interprétation globale de ce quartier qui reste à effectuer.

⁴⁰ Nous traitons sommairement le même thème sous un autre angle dans un autre article (G. Kaenel, Céramique romaine d'Afrique en Suisse occidentale, Arch. suisse, à paraître).

⁴¹ Pour Genève, voir l'étude de D. Paunier mentionnée à de nombreuses reprises (GENÈVE) ainsi que PAUNIER 1977; pour Yverdon, une présentation des matériaux par C. Roth-Rubi paraîtra prochainement; le mobilier recueilli au cours des fouilles de la villa du Prieuré à Pully est inédit (rapport préliminaire de D. Weidmann, La villa du Prieuré à Pully. Arch. suisse 1, 1978-2, 87-92), sigillée d'Argonne, «Claire B» ou «Lucente» (LAMBOGLIA 1963, forme 1/3 en particulier) y sont entre autres représentées; le mobilier des fouilles de Châtel-Arruffens, conduites par J.-P. Gadina il y a un peu plus de 10 ans, est inédit; il en est de même pour celui du Vallon des Vaux (même site que le site Néolithique moyen bien connu) qui est déposé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, fouilles anciennes; pour la colline de la Cité à Lausanne, voir le rapport de M. Egloff et K. Farjon, Aux origines de Lausanne. Les niveaux préhistoriques et protohistoriques de la colline de la Cité à Lausanne. Manuscrit 1978: sigillée d'Argonne et «Claire B» sont également représentées, ainsi que quelques fragments plus tardifs de «paleochrétienne grise».

Catalogue des estampilles

Chavannes 7-1974/75

TS italique	No	Pl.	Couche	Estampille	Potier (ou firme)	Forme	Atelier	Date approx.	Références	LOUSONNA No
TS italique	1	8 / 80	4	AT..	CN.ATEIUS	Haltern I (?)	Arezzo, Pise ou Lyon	5 av. – 15 ap. – J.-C.	OXÉ et COMFORT, 144 ss	18 – 40
	2	17 / 186	«5-6»	IVCVI/CALDI	IVCUNDVS CALIDI					
	3	17 / 187		RVFIO/VMBR	RUFIO L. UMBRICI					
TS sud-gauloise	4	17 / 188		OF ARDA	ARDACUS	La Graufesenque	Tibère- Néron	OSWALD, pp. 22; 351	23 – 27	
	5	4 / 39	5	OF ARD..	id.					
	6	7 / 72	4(F10)	GIRO. F	GIRO					
	7	17 / 189		..MACA	MACCARUS					
	8			..MAC	id.					
	9			illisible						
TS centre-gauloise	10	16 / 178	02	MATI..	MATTIUS	Lezoux (ou Rhein-zabern)	Hadrien- Antonin	OSWALD, p. 198	144	
	11	16 / 179	02	OF RVFI	RUFUS					

Chavannes 7/1977

TS italique	12	19 / 214	SEN̄T	C. SENTIUS	Coupe	Arezzo (ou Lyon ?)	10 av. – 10 ap. J.-C.	OXÉ et COMFORT. 1729 (LASFARGUES et VERTET 1976)	103 – 107
TS sud-gauloise	13	19 / 215	AQVIT..	AQUITANUS	Plat	La Graufesenque	Tibère- Néron	OSWALD, p. 20	18 – 22

*attribué à «Lezoux (?)»; VERNHET 1975: «La Graufesenque (?)»; la pâte est celle du Sud à coup sûr.